

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 278 (Rect)

présenté par
M. Véran

ARTICLE 50

À l'alinéa 2, substituer à la seconde occurrence du mot :

« des »

les mots :

« subis par les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.